

Du papier à l'ordinateur

Actuellement, consulter le cadastre suppose extraire un grand plan sur papier et avoir recours à des micro-fiches. Or, le cadastre est probablement l'un des documents qui, dans les mairies, est le plus demandé. C'est en effet le seul qui permet de connaître l'état des propriétés. Il est indispensable lors des demandes de primes agricoles, de permis de construire, pour l'ouverture d'un chemin...

Grâce à la numérisation du cadastre, c'est non seulement cette consultation qui sera plus aisée et efficace mais aussi la gestion d'une collectivité.



Le syndicat mixte d'informatisation des collectivités aveyronnaises (SMICA) au cœur du dispositif.

Numériser le cadastre signifie en saisir les données pour les rendre consultables et gérables par ordinateur.

Le premier travail consiste à numériser les plans de papier. Ce travail est assuré par des entreprises spécialisées. Ensuite, la Direction générale des impôts (DGI) valide ce travail selon une norme officielle (EDIGEO) et s'engage à une mise à jour annuelle.

Puis, les données sont installées dans les mairies, complétées des données "Fantoir", autrement dit de toutes les caractéristiques d'une parcelle.

Le SMICA a acheté ces renseignements à la DGI et les met à disposition des collectivités.

Afin de sensibiliser les collectivités locales aveyronnaises à l'importance de la numérisation du cadastre, un groupement solidaire a été constitué ainsi : SEM 12 pour l'assistance à

maîtrise d'ouvrage (consultation des entreprises notamment), ordre des géomètres pour les démonstrations et la gestion, SMICA (syndicat mixte d'informatisation des collectivités aveyronnaises) pour la formation et l'installation.

Aujourd'hui, trois communautés de communes en sont à la phase installation : Bassin Aubin-Decazeville, Aveyron-Ségala-Viaur, Pays rignacois. Le coût de cette numérisation est d'environ 1,3 euro par parcelle. Pour les logiciels, le SMICA fait office de centrale d'achat, avec avis public à concurrence, afin d'obtenir le meilleur coût et une réelle efficacité quant à la formation.

Système d'information géographique

Si dans un premier temps, seul le cadastre est numérisé, il est possible

Le SMICA pour aider les collectivités locales

Le SMICA est le syndicat mixte d'informatisation des collectivités aveyronnaises. Il est présidé par Guy Cayssials, conseiller municipal à Gramont. Jacques Barbezanges en est le responsable. Le SMICA a été créé en 1998 afin d'aider les communes aveyronnaises à s'informatiser. Il assure l'installation du matériel, la formation des personnels et propose des logiciels de gestion. Son financement est assuré par la cotisation des collectivités adhérentes et une subvention annuelle du Conseil général. Le SMICA emploie 4 personnes.

• SMICA, 5 bd de la République à Rodez. Tél. 05 65 67 85 94

de compléter ce "système d'information géographique" par de très nombreux autres renseignements : PLU (plan d'urbanisme, voirie, éclairage public, électricité, gaz, téléphone, eau, assainissement...). Ceci permet d'améliorer le service aux usagers en réduisant les délais d'étude et d'obtention de documents, de connaître précisément le patrimoine d'une collectivité, de permettre des analyses, d'éditer des cartes utiles pour les élus lorsqu'ils ont à faire des choix, d'aider le travail des intervenants dans la gestion et l'aménagement de l'espace... ■